



**INSPIR'
ACTION**

—
ÉPICERIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE

— CCAS REIMS

Une épicerie sociale et solidaire pour coordonner l'aide alimentaire du territoire

— CCAS de Reims

repères

Porteur du projet : CCAS de Reims

Statut du projet : en activité depuis 2011

Échelle : ville

Thématiques traitées : alimentation, développement local

Public visé : public précaire

Partenaires opérationnels : Banque Alimentaire, SOS bébés, Société de Saint Vincent de Paul, Entraide Protestante, Croix Rouge Française, association étudiante ASERCA

Partenaires financiers : ville de Reims, CCAS, département de la Marne

Moyens affectés : 1,5 ETP, un local acquis par le CCAS, 50 bénévoles

Territoire : Reims compte sept quartiers prioritaires. Le volet santé du contrat de ville 2015-2020 de Reims métropole est le contrat local de santé de la ville de Reims.

Démarche territoriale de santé : le contrat local de santé de Reims, signé en 2013, identifie quatre axes prioritaires : santé environnementale, gestion des risques et accès aux soins, santé mentale et qualité de vie urbaine, promotion de la santé et accès à la prévention. Le CCAS est notamment partenaire d'ateliers santé organisés pour les publics en situation de précarité.



INSPIR' ACTION

—

ÉPICERIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE
- CCAS REIMS

contexte

En 2011 le constat des représentants associatifs sur les carences et le manque de coordination des structures agissant dans l'aide alimentaire, ainsi que la volonté politique sur le territoire rémois ont abouti à la création du projet ESPOIRS : une Épicerie sociale et solidaire Pour l'Orientation, l'Insertion et la Réinsertion Sociale.

objectifs

- > Améliorer la cohérence territoriale de l'aide alimentaire¹ apportée au public en situation de précarité
- > Proposer une alimentation équilibrée au public en situation de précarité
- > Fédérer les acteurs locaux impliqués dans l'aide alimentaire autour de ce projet

description de l'action

L'épicerie sociale et solidaire, lors de sa création, a rassemblé à la fois la ville de Reims et son CCAS, le département, et six associations rémoises, qui œuvraient auparavant chacune de leur côté. Dans ce projet, chaque association et le CCAS ont un rôle bien défini, et une complémentarité dans l'aide apportée aux bénéficiaires.

Chaque association a un rôle défini dans le réseau soit, la collecte des denrées, l'aide transitoire aux bénéficiaires en attendant l'accès à l'épicerie, la distribution de l'alimentation pour les enfants de moins d'un an, le portage à domicile pour les personnes étant dans l'incapacité de se déplacer, ou des soutiens autres qu'alimentaire.

Toutes les structures rémoises n'ont pas adhéré au projet. Ont gardé leur autonomie de fonctionnement dans la distribution alimentaire les Restos du Cœur et le Secours Populaire.

En 2015, les étudiants rémois auparavant accueillis à l'Épicerie Sociale et Solidaire sont désormais accueillis sur le site du Campus Croix Rouge, à l'Épicerie AGORAE, dépendant du réseau Espoirs.

¹ Pour en savoir plus sur l'organisation et les enjeux de l'aide alimentaire, un chapitre y a été consacré dans le Dossier ressources de Fabrique Territoires Santé « Alimentation et territoires » : [à télécharger ici](#).



INSPIR' ACTION

—

ÉPICERIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE

– CCAS REIMS

Les critères d'admission des bénéficiaires à l'épicerie sociale et solidaire ont été établis par l'ensemble des partenaires, lesquels se réunissent en commission d'accès pour étudier les demandes.

Des ateliers collectifs sont organisés pour dépasser la seule aide alimentaire : atelier culinaire, atelier cuisine parents/enfants, atelier budget, atelier accès à la santé, ... Les bénéficiaires de l'épicerie y participent librement.

Les différents partenaires et leurs bénévoles travaillent ensemble et ont donc une approche mieux coordonnée de l'aide alimentaire proposée sur le territoire. Le CCAS est garant du bon déroulement opérationnel de l'aide. De plus, l'étude collective des demandes d'accès à l'épicerie instaure un dialogue entre les intervenants sociaux.

résultats

- > Maintien d'une alimentation courante et équilibrée auprès des bénéficiaires
- > Meilleur suivi entre travailleur social et bénéficiaire sur l'engagement pris sur l'accès à l'épicerie
- > Cohérence territoriale sur l'attribution de l'aide alimentaire : mise en réseau des acteurs

perspectives

Il est nécessaire de développer la communication sur ce dispositif afin de mobiliser certains publics qui en restent éloignés et n'osent pas faire le premier pas.

conseils pour reproduire ce projet

- > Fédérer un maximum d'acteurs
- > Réunir les différents acteurs de l'aide alimentaire dans un même lieu, pour mieux coordonner et améliorer la cohérence territoriale
- > Définir collectivement les critères d'accès à l'aide alimentaire

aller plus loin

- > [Fiche-expérience UNCCAS](#) sur l'épicerie sociale et solidaire de Reims



INSPIR' ACTION

—
ÉPICERIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE
- CCAS REIMS

contact référent

Laetitia Mareigner

Coordinatrice de l'épicerie

CCAS de Reims

laetitia.mareigner@reims.fr

03 26 04 31 77

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « Alimentation et territoires » : [à télécharger ici](#).

Complété le 6.10.2017